



CH-3003 Berne, SG-DETEC

Destinataires:

- Partis politiques
- Associations faitières des communes, des villes et des régions de montagne
- Associations faitières de l'économie
- Autres milieux concernés

Berne, le 29 mai 2012

Invitation à l'audition-conférence du 18 juin 2012 - mise en oeuvre de l'initiative sur les résidences secondaires

Mesdames, Messieurs,

Comme je l'ai annoncé dans mon courrier du 10 mai 2012, j'ai demandé à l'Office fédéral du développement territorial (ARE) d'organiser le **18 juin 2012** une audition-conférence consacrée à l'ordonnance sur la construction de résidences secondaires au Centre administratif du DETEC à Ittigen. Au terme de plusieurs séances, le groupe de travail que j'ai institué a élaboré un projet d'ordonnance assorti d'un rapport explicatif et censé aborder les questions les plus urgentes auxquelles le nouvel article constitutionnel ne donne pas de réponse définitive. Ces documents, que vous recevez en annexe, vous serviront à vous préparer en vue de cette audition-conférence.

Veillez noter que, pour des raisons de place, les délégations ne devront pas comprendre plus de trois membres.

Que vous puissiez participer à cette réunion ou non, vous pourrez également vous prononcer par écrit sur la documentation précitée. En raison du calendrier très serré, je vous prierai de formuler vos commentaires écrits de manière concise en vous limitant à l'essentiel, puis de les envoyer, d'ici au **22 juin 2012**, à l'Office fédéral du développement territorial, 3003 Berne.

Vous nous faciliterez par ailleurs la tâche en nous envoyant également une version électronique de votre document à l'adresse électronique: info@are.admin.ch.

Messieurs Stephan Scheidegger (tél.: 031 322 40 65; courriel: stephan.scheidegger@are.admin.ch) et Gabriel Hefti (tél. 031 322 06 57; courriel: gabriel.hefti@are.admin.ch) de l'Office fédéral du développement territorial se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



En vous remerciant de votre précieuse collaboration, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Doris Leuthard
Conseillère fédérale

Annexes:

- Projet d'ordonnance sur la construction de résidences secondaires et rapport explicatif
- Liste des destinataires de la consultation